



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTRE DE LA SANTE ET
DE L'HYGIENE PUBLIQUE



UNITE DE GESTION DES PROJETS

PROGRAMME REGIONAL DE SECURITE SANITAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST
ET DU CENTRE (PReSeS-AOC)

CREDIT IDA N°: 7452-GN et DON GFF N° TFOC 3354-GN

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE
EN COMMUNICATION

Date début : 07/07/2025 – Date limite : 23/07/2025

I. Le Gouvernement de la République de Guinée a obtenu, un financement de la Banque Mondiale (IDA) pour financer le Projet Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) pour une couverture nationale en faveur du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique. Il est prévu qu'une partie de ce Financement soit utilisé pour le **Recrutement d'un Spécialiste en Communication** au sein de l'Unité de Gestion des Projets.

II. MISSIONS ET PRINCIPALES TACHES DU CONSULTANT

La mission principale du Spécialiste en Communication est de contribuer à assurer : (i) une visibilité accrue des Projets de l'Unité de Gestion des Projets (UGP), aux niveaux national, régional et international ; (ii) une gestion des connaissances générées dans le cadre des projets et (iii) une facilitation d'adoption accélérée des technologies en Guinée et dans la sous-région à travers la communication pour le développement.

Principales Tâches du Chargé de communication

Le Spécialiste en Communication travaillera sous la supervision du Coordinateur National et en collaboration avec les autres membres de l'UGP. Ses principales tâches sont les suivantes :

- a. **Elaboration et mise en œuvre d'une Stratégie de communication** pour contribuer à la mise en œuvre des principaux objectifs des Projets. La Stratégie devra tenir compte, entre autres : (i) des différents groupes cibles des projets et leurs besoins en communication ; (ii) les messages clés spécifiques à transmettre à chacun de ces groupes concernant les aspects des projets qui les concernent, et le comportement attendu ; et (iii) les canaux appropriés pour les atteindre.
- b. **Développement d'un Plan opérationnel de communication** pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie de communication. Ce plan devra détailler (entre autres) les activités spécifiques à exécuter et leurs coûts, le calendrier de leur mise en œuvre, et les principaux acteurs qui seront impliqués.
- c. **Gestion de la visibilité des Projets (PReSeS-AOC et PTSS)**
 - **Elaboration des outils et produits de communication appropriés** (dépliant, prospectus, annonces, rédaction de discours, etc.) pour accompagner les activités de communication retenues.

- **Organisation et coordination des activités de communication**, telles que les conférences de presse, les ateliers, les rencontres thématiques, etc., et élaboration de comptes-rendus sur ces activités.
 - **Etablissement et maintien d'une bonne relation de l'UGP avec la presse, la société civile, partenaires techniques et financiers, et d'autres groupes d'acteurs** pour assurer une image positive et objective des Projets auprès du public et des décideurs.
 - ✓ **Suivi des productions média (articles de presse, etc.) sur les Projets** pour informer l'UCP sur la façon dont les média perçoivent les actions du projet, et les aviser de toute action à entreprendre pour corriger les mauvaises perceptions.
 - ✓ **Mise en place et exécution d'une stratégie des médias sociaux.** Pour assurer une visibilité accrue des technologies et autres innovations générées dans le cadre des projets, les médias sociaux devront être un socle pour non seulement informer les acteurs et partenaires mais aussi contribuer à intéresser les bénéficiaires des Projets à visiter les structures sanitaires.
- d. **Gestion des connaissances générées dans le cadre du projet :**
- **Elaboration et animation d'un bulletin national (Actualités des Projets PRSeS-AOC, PTSS, etc.)** à l'attention des acteurs et partenaires nationaux et également le site web de l'UGP.
 - **Produire un guide technique de maintenance du site et former** les différents intervenants du site web (équipe de gestion du site web) ;
 - **Collecter les informations sur les projets** qui ont des intérêts national et régional pour alimenter respectivement le Bulletin d'informations.
 - Collaborer les Ministères impliqués dans la mise en œuvre des Projets/Programmes pour assurer une communication efficace des interventions au bénéfice des populations couvertes.
- e. **Fournir une expertise et des conseils techniques** en communication à l'équipe du projet dans le cadre de la mise en œuvre des activités ;
- f. **Etre disponible pour accomplir toute tâche** susceptible de contribuer à assurer une bonne communication.

III. PROFIL DU CANDIDAT

Le candidat doit répondre aux critères ci-dessous :

- Le/La candidat(e) au poste de Spécialiste en Communication doit avoir les qualifications et expériences suivantes :
- Avoir un diplôme supérieur (au moins le Master) en communication ou dans une discipline relative à la communication ou tout autre diplôme équivalent ;
 - Justifier une expérience professionnelle d'au moins cinq (5) ans dans la communication en général
 - Avoir au moins 2 ans d'expériences dans une position similaire au niveau national ou régional (à savoir dans le cadre d'un projet de développement ou une structure de communication) ;

- Avoir une bonne connaissance en matière d'informatique et savoir gérer des bases de données informatiques et des sites Web ;
- Avoir une expérience dans le développement des produits de communication, et savoir utiliser certains équipements et technologies de pointe (appareil photo professionnel, caméra vidéo, transfert de données numérisées, etc.) ;
- Avoir une connaissance du développement sanitaire ;
- Etre disposé à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain ;
- Etre apte à collaborer avec les membres d'une équipe pluridisciplinaire, et à travailler sous pression ;
- Avoir de très bonnes relations inter et intra professionnelles ;
- La connaissance de la langue Anglaise sera un atout.

Les références doivent être accompagnées par de certificats de services rendus délivrés par les bénéficiaires des prestations et indiquant la description du projet, l'étendu et la valeur du marché. En l'absence de ces documents, l'expérience déclarée ne sera pas prise en compte.

Le Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique, représenté par le Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans les missions comparables, les copies des diplômes, les attestations de formation, les références de prestations similaires accompagnées par des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits, des certificats de travail, etc.)

IV. METHODE DE SELECTION ET CONDITIONS D'EMPLOI

Le Spécialiste en Communication sera sélectionné suivant la méthode de **Sélection de Consultants Individuel**, conformément aux procédures en vigueur de la Banque Mondiale définies dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023.

La sélection se fera en deux étapes, une étape d'étude de dossier qui évaluera la formation académique et les expériences à l'issue de laquelle une liste courte des candidats qui remplissent les critères sera élaborée et une étape d'interview qui évaluera les connaissances techniques, professionnelles ainsi que les qualités personnelles des candidats. Le choix final qui portera sur l'un des candidats retenus à l'étape précédente se fera sur la base des résultats de l'interview/test.

Les conditions d'emploi feront l'objet d'un contrat à négocier avec l'administration en charge du projet. Il reste entendu que le recrutement de candidat fonctionnaire doit satisfaire aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement d'un Projet d'Investissement (FPI), édition septembre 2023, « le Règlement de passation des marchés » : les représentants du gouvernement et les fonctionnaires peuvent être engagés pour des marchés portant sur des services de conseil, à titre individuel ou en tant que membres de l'équipe d'un bureau de consultants, uniquement (i) s'ils sont en congé sans solde ; (ii) s'ils ne sont pas engagés par l'organisme pour lequel ils travaillaient immédiatement avant leur départ en congé et (iii) si leur emploi ne donne pas lieu à un conflit d'intérêts (voir paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 de la Section III de : « Banque mondiale, Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI).

Les consultants intéressés peuvent obtenir les termes de référence complets aux heures de bureau suivantes : du lundi au jeudi de 9 h 00 mn à 16 h 30 mn et le vendredi de 9 h 00 mn à 13 h 00 mn GMT au **Siège de l'Unité de Gestion des Projets (UGP), Quartier Coronthie, Commune de**

Kaloum. Email : drgrovogui@gmail.com et barrysouadou@yahoo.fr ou le site : www.https://www.ugp-passp-ms.org.gn/

Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

- 1) Qualifications d'ordre générales (Diplôme, formation et expériences générales) : **Notées sur 35 points**
A noter que l'absence de Diplôme, diplôme non conforme ou de niveau inférieur, disqualifie la candidature.
- 2) Expériences pertinentes pour la mission (missions similaires) : **Notées sur 60 points**
- 3) Connaissance des logiciels bureautique et bases de données : **Noté sur 5 points**

V. LIEU ET DUREE DE LA MISSION

- a) **Lieu de la mission** : Le poste est situé au siège de l'Unité de Gestion des Projets à Conakry.
- b) **Durée de la mission** : Sur la durée du projet avec des évaluations de la performance à 6 mois puis chaque année. Le renouvellement du contrat se fera sur la base d'une performance annuelle satisfaisante.
- c) **Date de prise de fonction** : 1er septembre 2025. La personne retenue devra être en mesure de présenter des garanties suffisantes de disponibilités pour la prise de fonction dès cette date.

VI. DEPOT DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un curriculum vitae, les copies des diplômes ; les attestations de travail et les coordonnées de son employeur (ou ses anciens employeurs).

Le dossier de candidatures doit porter la mention recrutement d'un «**Recrutement d'un Spécialiste en Communication**» et déposé sous plis fermés, au **Siège de l'Unité de Gestion des Projets (UGP), Quartier Coronthie, Commune de Kaloum, au plus tard le 23 juillet 2025 à 10 h 30 mn.** A l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Programme Régional de Sécurité Sanitaire en Afrique de l'Ouest et du Centre (PReSeS-AOC).
Téléphones : (+224) 626 963 888 ou 626 963 890.

Les candidatures électroniques ne sont pas autorisées.

**Dr Moustapha GROVOGUI**
Coordonnateur National